

● (1125)

Le gouvernement doit continuer à faire preuve de prudence en ce qui a trait au dumping de l'acier au Canada. La surtaxe qu'il a imposée sur les aciers spéciaux en janvier prouve qu'il s'intéresse à cette question. Des projets de loi ont été présentés à la Chambre des représentants à Washington en vue d'assurer une protection similaire aux États-Unis. Nous devons veiller à ce que le marché américain de l'acier nous soit constamment ouvert. Cela est essentiel à notre industrie sidérurgique.

Je voudrais aborder un ou deux autres points qui sont mentionnés dans le discours du trône et qui sont très importants pour ma circonscription. Il y est en effet question de renforcer les accords de développement régional avec les gouvernements provinciaux. Je voudrais signaler surtout le secteur de l'exploitation forestière. Il faut absolument que le gouvernement reconnaîsse l'importance de ce secteur non seulement pour des centaines de petites villes à industrie unique comme il s'en trouve dans le nord de l'Ontario, mais encore pour toute l'économie de notre pays. Je voudrais bien que le gouvernement prenne vraiment au sérieux cet accord forestier avec le gouvernement ontarien.

J'espère que l'accord NORDA qui expire dans deux ou trois mois sera reconduit. C'est important pour le développement touristique, agricole et économique des petites localités rurales, car certains des autres programmes disponibles n'ont pas la portée qu'il faut pour aider ces localités. Nous devons accorder au tourisme une importance prioritaire. Ma circonscription avoisine les États-Unis et peut bénéficier à bien des égards du programme annoncé.

Je voudrais parler aussi du Programme de stabilisation du cheptel dont il est question dans le discours du trône. Il est essentiel pour l'industrie très vacillante de l'élevage que nous arrivions à conclure un accord avec les gouvernements provinciaux de façon à sauver ce secteur profitable à toutes les régions agricoles.

Enfin, monsieur le Président, je crois qu'il est temps en 1984 de continuer de développer notre pays, de profiter de la reprise amorcée de l'économie, d'apporter aux programmes de sécurité sociale les améliorations proposées dans le discours du trône et de continuer à aider les Canadiens de tous âges des localités que nous représentons ici.

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter de votre nomination à la présidence. Je vous souhaite bien du succès. Je voudrais aussi féliciter par votre entremise le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis) d'avoir été élu Président de la Chambre. J'en profite pour lui transmettre à lui aussi tous mes vœux de succès.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône constitue une étape traditionnelle de la vie parlementaire au début d'une nouvelle session. Il est là pour une très bonne raison. Il permet à la Chambre d'examiner le programme gouvernemental énoncé dans le discours du trône. Il donne à tous les parlementaires, surtout aux simples députés, l'occasion d'établir le rapport entre les initiatives et les projets législatifs du gouvernement et les besoins et les priorités de leur propre circonscription, ce qui est fort utile. Malheureusement, plus personne ne s'en préoccupe tellement. Cela est pour

L'Adresse—M. McGrath

le moins contradictoire. Si le discours du trône est utile, pourquoi les gens ne s'en préoccupent-ils pas?

En jetant un coup d'œil du côté des banquettes ministérielles aujourd'hui, je vois que le gouvernement fait fi d'encore une autre convention. La tradition à la Chambre veut qu'un ministre soit toujours présent pendant les délibérations de la Chambre, peu importe le sujet du débat. C'est une autre convention qui semble être tombée en désuétude. Cela montre à quel point il est nécessaire que le gouvernement s'attelle à la réforme parlementaire.

● (1130)

Nos délibérations sont maintenant régies par des règles provisoires dont la période d'application a été prolongée et qui avaient été proposées par le comité spécial de la réforme parlementaire. Essentiellement, ces règles reflètent les recommandations du troisième rapport du comité, mais il existe sept autres rapports, dont six importants, qui traitent de l'évolution de la réforme parlementaire et qui complètent le travail du comité.

Les recommandations du troisième rapport qui régissent maintenant nos délibérations ne représentaient en somme que le début de la réforme. Pour la mener à bien, le gouvernement doit songer à donner suite aux recommandations des six autres rapports. Je dis des six autres rapports parce qu'un des sept rapports qui n'ont pas encore été adoptés vise simplement à corriger le libellé d'un des rapports précédents.

J'espère que le gouvernement va prendre au sérieux son projet de poursuivre la réforme parlementaire. Notre parti considère cette question comme prioritaire parce que nous devons faire en sorte que l'institution parlementaire réponde aux besoins de la société moderne. Nous devons examiner les débats qui se tiennent uniquement pour la forme, comme le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, pour voir s'ils ont encore quelque utilité.

Le discours du trône qui a ouvert la session et qui devait exposer le programme législatif du gouvernement et définir ses priorités, a certainement été un bien long discours. A notre avis, il a fait très peu pour définir les priorités du gouvernement ou annoncer ses intentions. De fait, le gouvernement a bien prétendu se préoccuper de la nécessité de se pencher sur notre problème le plus urgent, soit le chômage, mais il n'a proposé aucun nouveau programme à cet égard. Il s'est contenté de recycler les programmes existants en changeant le nom. Au lieu de nous donner un nouveau programme législatif, le gouvernement s'est plutôt occupé de ses relations publiques.

Le fait est qu'aucun nouveau crédit n'a été affecté aux programmes annoncés dans le discours du trône aux fins de résoudre le problème du chômage au Canada. Nous avons encore le même programme annoncé dans l'exposé budgétaire du printemps dernier et mis au point en avril lors de la déclaration du ministre de l'Emploi et de l'Immigration de l'époque. La situation ne changera pas avant le début de la prochaine année financière et je ne pense pas que nous puissions nous attendre à un changement avant que le gouvernement ne présente son budget en avril. Bien entendu, il s'agira du budget pré-électoral qui contiendra toutes sortes de bonnes et belles choses pour attirer les Canadiens et leur redonner confiance dans un gouvernement qui a perdu la confiance des électeurs.